



Exposition suisse de coqs

01-02 décembre 2018 Rüegerholzhalle, Frauenfeld

Calendrier/ Programme de l'exposition

Délai d'inscription lundi	22 octobre 2018	
Livraison jeudi	29 novembre 2018,	15.00 -21.00
Jugement vendredi	30 novembre 2018,	dès 07.00
Heures d'ouverture		
Samedi	01 décembre 2018,	10.00 - 22.00
Dimanche	02 décembre 2018,	09.00 - 16.00
Retrait des animaux dimanche	02 décembre 2018,	dès 15.30

Inscription au moyen du formulaire annexé

1. Les inscriptions doivent se faire jusqu'au lundi 22 octobre 2018. Chaque exposant doit remplir un formulaire d'inscription. Les unités suivantes peuvent être exposées : Volailles, seuls les sujets mâles sont acceptés. Volailles d'ornement, couples, seul le sujet mâle est jugé. *Remplir s. v. pl. en caractères d'imprimerie ou sur le PC. Les documents peuvent également être téléchargés sur le Web.* Chaque exposant accepte que les données figurant sur la statistique de Petits animaux Suisse soient utilisées. La finance d'inscription doit être versée en même temps que l'inscription au moyen du bulletin de versement annexé. La preuve du paiement doit être jointe à l'inscription (payer autant que possible par E-Banking). Les inscriptions doivent être envoyées à : Hubert Schönenberger
Kleintiere Frauenfeld, Thurstrasse 15b, 8500 Frauenfeld ou à info@kleintierefrauenfeld.ch
+41 (0)79 352 50 88, IBAN numéro CH65 8138 4000 0094 4713 1

2. Finance d'inscription pour le premier sujet CHF 25.00
Pour chaque sujet suivant CHF 18.00
Frais de dossier, obligatoire 1 X CHF 10.00
Catalogue obligatoire 1 x CHF 10.00
Les jeunes éleveurs reçoivent le catalogue gratuitement

3. Les prix suivants seront attribués :
Chaque exposant reçoit un prix souvenir.

Champion :

Dans les catégories dindes/pintades, oies, canards, poules de grande race, poules naines, poules naines d'origine, gallinacés, anatidés, meilleur jeune éleveur/éleveuse, un champion sera désigné.

Champion suisse : 3 coqs de même race sont pris en compte pour ce titre. Le titre de champion suisse est attribué à l'exposant qui a obtenu la meilleure moyenne avec 3 sujets de la même race, variété de coloris et caractéristiques à l'intérieur d'un groupe de races. Pour l'attribution du titre de champion suisse, il faut au minimum 15 sujets d'un groupe de race présentés par trois exposants au moins. L'exposant avec la meilleure moyenne est le gagnant. Pour chaque centaine entamée dans le groupe de race concerné, un autre titre de champion suisse sera décerné.

Si, dans un groupe, plus d'un titre de champion suisse peut être attribué, aucun autre titre de champion suisse ne sera attribué dans la même race.

Si plusieurs groupes de races n'atteignent pas le nombre de 15 sujets, la Commission du standard et technique (CST) a la possibilité de réunir ces groupes pour en faire des groupes de races, afin qu'un titre de champion suisse supplémentaire puisse être attribué.

(En cas d'égalité de pointages, les chefs-juges trancheront). Pour les groupes suivants, l'attribution d'un titre de champion suisse est prévue lors des Nationales :

- a) Dindes – pintades – oies - canards
- b) Combattants et races apparentées
- c) Races de type asiatique
- d) Races de type intermédiaire
- e) Races méditerranéennes
- f) Races huppées et apparentées
- g) Races de l'Europe du nord-ouest

Catégorie poules naines

- h) Naines d'origine
- i) Combattants nains et apparentés
- j) Races naines de type asiatique
- k) Races naines de type intermédiaire
- l) Races naines méditerranéennes
- m) Races naines huppées et apparentées
- n) Races naines de l'Europe du nord-ouest

Champion suisse des volailles d'ornement : Le titre de champion suisse est attribué au sujet mâle avec le pointage le plus élevé. Il faut au minimum 8 couples d'un groupe d'espèces présentés par deux exposants au moins. (En cas d'égalité de pointage, les chefs-juges trancheront)

Groupement de la volaille d'ornement

- a) Gallinacés
- b) Anatidés

Champion de race : à partir de 6 sujets de la même race présentés par 2 exposants au moins et ayant obtenu un tb.

Prix d'honneur : sont attribués selon les souhaits des donateurs.

4. Par son inscription, chaque exposant se soumet aux dispositions de ce règlement et confirme que son cheptel est exempt de maladies contagieuses.

Les sujets malades seront refusés. Pour les sujets inscrits mais non livrés, la finance d'inscription ne sera pas remboursée.

5. Peuvent être exposés toutes les races et variétés de coloris reconnues en Suisse, ainsi que les races et variétés de coloris en procédure d'admission. Pour les races non reconnues, un standard officiel en allemand ou en français doit être joint.

6. Les sujets livrés incorrectement ne seront pas classés, mais seulement jugés. *Chaque exposant est responsable personnellement d'une livraison dans les règles.*

7. Les animaux seront nourris avec le fourrage de la fédération et de l'eau. **Les augettes (en plastique) doivent être fournies par l'exposant. Il sera possible d'acheter des augettes à la livraison auprès de l'organisateur.**

8. Si la manifestation ne peut pas avoir lieu pour une raison majeure, la finance d'inscription sera remboursée après déduction d'une participation aux coûts occasionnés. Pour tout ce qui ne figure pas dans ce règlement, ce sont la commission d'exposition ainsi que le règlement d'exposition de Volailles de race Suisse qui tranchent.

L'exposition est organisée selon les directives de Volailles de race Suisse.

Adopté par l'assemblée des délégués du 9 juin 2018 à Yverdon-les-Bains.

Chères exposantes et chers exposants : Petits animaux Frauenfeld et Volailles de race Suisse vous souhaitent d'ores et déjà une cordiale bienvenue à la Rüegerholzhalle.

Petits animaux Frauenfeld Volailles de race Suisse Volailles de race Suisse

Hubert Schönenberger Jean-Maurice Tièche Hans Ulrich Zahnd